

Samedi 17 décembre

AMMENAGEMENT DU TERRITOIRE - 276

Département et Région accompagnent la petite enfance dans le Roumois

Bernard Christophe, conseiller général de Routot, représentant Jean Louis Destans, Président du Département de l'Eure et Valérie Auvray, Conseillère régionale représentant le Président Alain Le Vern, ont participé à l'inauguration de 2 structures d'accueil de la petite enfance (Saint-Ouen-de-Thouberville et Bourg-Achard), une opération pour soutenir le développement de la population sur la Communauté de communes du Roumois Nord.

Le Pays du Roumois est devenu au fil des décennies une zone périurbaine. Une situation qui doit nécessairement s'accompagner du développement de structures et d'équipements pour que ce territoire conserve une cohésion sociale, une qualité de vie et donc de l'attractivité.



150 places. Le bâtiment de Bourg-Achard accueillera également le Réseau d'Accueil Parents Enfants intercommunal.

Dans un souci de développement durable, les bâtiments sont conformes au Plan Climat Energie de la Région et respectent la norme Très Haute Performance Energétique 2005. Cela permet de réduire leur consommation énergétique qui est ainsi inférieur de 20% à la norme réglementaire en vigueur en 2009 (date du permis de construire).



« Au contraire du gouvernement dont la seule réponse au problème de l'accueil de la petite enfance est d'augmenter le nombre d'enfants par encadrant, avec le décret dit "Morano" du 7 juin 2010 qui autorise l'accueil en surnombre des jeunes enfants (jusqu'à 120% de la capacité de l'établissement), nous proposons d'apporter une solution adaptée aux exigences d'un travail dans de bonnes conditions et qui répond aux attentes des habitants », commentent les deux Présidents.

Le projet global, d'un montant de 4.38 M€, a bénéficié d'aides réparties comme suit :

- 1,7M€ de la Communauté de communes de Bourg-Achard,
- 973 000 € du Département de l'Eure,**
- 817 000 € de la Région Haute-Normandie,**
- 450 000 € de l'Europe via le FEADER,
- 375 000 € de la CAF de l'Eure,
- 28 000 € de la Commune de Bourg Achard.

Contacts presse

Région Haute-Normandie
Sébastien Vau-Rihal
port : 06 13 13 62 65
sebastien.vau-rihal@hautenormandie.fr

Département de l'Eure
Philippe Lebault
port : 06 70 48 42 52
philippe.lebault@cg27.fr